

A PROPOS DE PRÉSEANCES



N a dit dans certains journaux, et l'on a répété, même après des explications très claires de personnes autorisées, que l'archevêché avait mêlé la politique aux funérailles de Mgr Fabre. Tout cela à propos des placements dans la cathédrale, à la cérémonie funèbre du 5 janvier. C'est une accusation gratuite, injurieuse pour nous, et à laquelle nous croyons devoir répondre. Et puisque l'on semble s'obstiner à ne pas comprendre, nous allons parler bien clairement.

Comme l'espace dont nous pouvions disposer dans la cathédrale, aux funérailles de Mgr l'archevêque, était très restreint, tout le monde le sait, le chapitre avait réglé, le jour même de la mort de Monseigneur, qu'il ne serait fait aucune invitation officielle. Et en réalité il n'en a été fait aucune.

Lorsque Son Excellence le gouverneur général nous eut télégraphié qu'il voulait être représenté au service funèbre, et que Son Honneur le lieutenant gouverneur de la province de Québec nous manda aussi qu'il y assisterait lui-même, il fut décidé de leur réserver un fauteuil de chaque côté du catafalque.

Nous avons pensé à faire la même chose pour l'honorable M. Laurier et l'honorable M. Nantel délégué du gouvernement provincial, qui s'étaient annoncés la veille des funérailles, et nous l'aurions fait, en réalité, si l'honorable M. Geoffrion, venu lui-même à l'archevêché pour nous faire part des intentions du premier ministre d'Ottawa ne nous avait conseillé de ne donner des fauteuils d'honneur qu'au représentant de Lord Aberdeen et à Sir Adolphe Chapleau, pour la raison qu'en réservant d'autres sièges, nous soulevions la question de préséance et que cela nous causerait mille ennuis. Ce conseil nous a paru très sage et nous l'avons suivi.

Dans tout cela verra-t-on des préférences ou des préoccupations politiques ?

Remerciements



AUX prêtres, aux religieux et aux religieuses, aux laïques, aux compagnies, associations et sociétés qui ont bien voulu leur rendre services à l'occasion de la maladie, de la mort et des funérailles de Mgr Fabre, M. le vicaire capitulaire et les prêtres de l'archevêché de Montréal, présentent ici, publiquement, l'expression de leurs remerciements et l'assurance de leur entier dévouement.